#### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

## Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 6B1, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

Title - Sujet TÊTE DE DÉTECTEUR DE FUMÉ	óc			
	é <del>c</del>			
0 - 11 - 11 - 11 - 11 - NO -1 - 111 - 111 - 11	EE,			
Solicitation No N° de l'invitation		Date		
W8482-133327/A		2012-0	8-17	
Client Reference No N° de référe W8482-133327	ence du client	•		
<b>GETS Reference No N° de référe</b> PW-\$\$HN-438-61038	ence de SEAG			
File No N° de dossier CC	C No./N° CCC - FMS	No./N°	VME	
hn438.W8482-133327				
Solicitation Closes - L'	invitation pre	nd fir	Time Z Fusea	Zone u horaire
at - à 02:00 PM on - le 2012-10-01			Easter Time I	n Daylight Saving EDT
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine:	Other-Autre:	7		
Address Enquiries to: - Adresser t	outes questions à:		Buver Id -	Id de l'acheteur
Tremblay, Marthe	•		n438	
Telephone No N° de téléphone		FAX N	o N° de	FAX
(819) 956-3027 ( )		( ) -		
Destination - of Goods, Services, a	and Construction:			
Destination - des biens, services e	et construction:			
Specific	d Harain			
	ed Herein s les présentes			
Treese dans	s les presentes			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée				
See Herein					
Vendor/Firm Name and Address	•				
Raison sociale et adresse du fournisseu	r/de l'entrepreneur				
Telephone No N° de téléphone					
Facsimile No N° de télécopieur  Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm					
(type or print)	ign on behalf of vendor/Firm				
Nom et titre de la personne autorisée à s	signer au nom du fournisseur/				
de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	actères d'imprimerie)				
Signatura	Date				
Signature	Date				



Government	
Works and	-
Public	Canada
*	}

Public Work Canada	Public Works and Government Services Travaux publics et Services Ganada	<b>Досит</b>	Document No.W8482-133327/A See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions
Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code burcomptable	Invoice Address - Adresse de facturation
W0100	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE MAIN SUPPLY BLDG RECEIPTS OFF.	W010B	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE ACCT PAYABLE SECTION
	D206 HMC DOCKYARD HALIFAX		BUILDING #D155, 3RD FL HALIFAX
	Nova Scotia B3K5X5		Nova Scotia B3K5X5
	Canada		Canada
W2B02	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	W0103	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	MAIN WAREHOUSE BLDG 66		CFB ESQUIMALT
	COLWOOD		SIN FORCES P.O.BOX 17000
	VICTORIA		VICTORIA
	British Columbia		British Columbia
	V9A7N2		V9A7N2
	Canada		Canada

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	ics et Serv Itaux Cana	rices ada			Document No.W8482-133327/A	>	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Parie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	Description		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/ FOE Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM ion Plant/Usine	Delivery Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	TÊTE DE DÉTECTEUR DE FUMÉE,		W0100	W010B	225	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	TYPE DE DISPOSITIF : FD00T241-98,	,86-								
	NNO: P6350-20-A0B0412,									
	COF : 1C828, Siemens Cererus,									
	Ontario									
	Dates de livraison : Au plus tard	tard								
	le 21 janvier 2013									
	Destination : BFC Halifax NE									
	•									
	no									
	Équivalent :									
	•									
	Fabricant proposé :									
	•									
	•	•								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1C828									
	Part No N° de la partie:									
	A500004813S									

	*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	lics et Serv ntaux Can	rices ada			Document No.W8482-133327/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
	Item			Dest. Code	Inv. Code	Qty	U. of I.	Unit Price/ FOE	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Delivery Reg.	Del. Offered
٩	Article	Description		Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	
<u> </u>	2	TÊTE DE DÉTECTEUR DE FUMÉE,		W2B02	W0103	175	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
		TYPE DE DISPOSITIF : FDOOT241-9S,	-98,								
		NNO: P6350-20-A0B0412,									
		COF : 1C828, Siemens Cererus,									
		Ontario,									
		Dates de livraison : Au plus tard	tard								
		le 21 janvier 2013									
		Destination : BFC Esquimalt CB	Ą.								
		•									
		no									
		Équivalent :									
		•									
		Fabricant proposé :									
		NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1C828									
		Part No N° de la partie:									
		A5Q00004813S									

Amd. No. - N $^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-133327

File No. - N° du dossier hn438W8482-133327

#### TABLE DES MATIÈRES

#### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Énoncé des Besoins
- 3. Compte rendu

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

#### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

#### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection
- 3. Exigences relatives à la sécurité

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

- 1. Attestations pour le Code de conduite Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (très important)
- 2. Attestations préalables à l'attribution du contrat et attestations exigées avec la soumission

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Énoncé des Besoins
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relative à la facturation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client W8482-133327

File No. - N° du dossier hn438W8482-133327

8. Attestations

- 9. Lois applicables
- Ordre de priorité des documents 10.
- 11. Contrat de défense
- 12. Clause du guide des CCUA
- Clause du guide des CCUA (livraison) 13.

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ hn438 \end{array}$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier hn438W8482-133327 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-133327

#### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2. Besoin

Courriel:

L'entrepreneur doit fournir les biens conformément aux exigences ci-incluses et dans les quantités indiquées aux pages 3 et 4.

#### 2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée avant où au plus tard le 21 janvier 2013.

#### 2.2 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il e possible est le	est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison
2.3 Représentants de l'entrepreneur	
Nom et numéro de téléphone de la personne	avec qui communiquer:
Renseignements généraux	
Nom:	
Téléphone:	
Télécopieur :	
Courriel:	
Suivi de la livraison :	
Nom:	
Téléphone :	
Télécopieur :	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-133327

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8482-133327

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de I'acheteur} \\ hn438 \end{array}$ 

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### 3. Compte rendu

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-133327

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8482-133327

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

#### 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des <u>Clauses et conditions uniformisées</u> d'achat

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-unif ormisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2012-07-11) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

**Supprimer:** soixante (60) jours

Insérer: quatre-vingt-dix (90) jours

Le paragraphe 8 du document 2003, instructions uniformisées – biens ou services - besoins concurrentiels, est modifiée comme suit :

**Insérer**: À la demande du Canada, le soumissionnaire doit fournir une confirmation écrite de la soumission dans un délai de cinq (5) jours ouvrables.

#### 1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9033T	Capacité financière	2012-07-16
B1000T	Condition du matériel	2007-11-30

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ hn438 \end{array}$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client W8482-133327 File No. - N° du dossier hn438W8482-133327 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### 1.2 Produits équivalents

- 1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
  - a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
  - b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
  - c) fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
  - d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précises dans la demande de soumissions, et;
  - e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
- 2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
  - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
  - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
- 3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-133327

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8482-133327

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### 1.3 Documentation technique

LES DOCUMENTS TECHNIQUES/DESCRIPTIFS DOIVENT ÊTRE REÇUS AVEC LA SOUMISSION. À DÉFAUT DE CE FAIRE, LA SOUMISSION SERA JUGÉE NON RECEVABLE. REMARQUE: AUCUN PRODUIT EQUIVALENT EST CONSIDÉRÉ TOUJOURS ACCEPTABLE.

#### 2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

#### 3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

#### 4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en <u>Ontario</u>, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-133327

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8482-133327

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

#### 1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (1 copie papier)

**Section II:** Soumission financière (1 copie papier)

**Section III:** Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u>

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.h tml). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les soumissionnaires à:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I:** Soumission technique (1 copie papier)

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-133327

Amd. No. - N $^{\circ}$  de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8482-133327

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total de la taxe sur les produits et les services (TPS) ou de la taxe sur la vente harmonisée (TVH), s'il y a lieu, doit être indiqué séparément.

#### 1.1 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit aucune protection relative à la fluctuation du taux de change. Aucune demande de protection contre la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une disposition en ce sens sera déclarée non recevable.

#### 1.2 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés BFC Halifax NE, BFC Esquimalt CB, la taxe sur les produits et services (TPS) et/ou la taxe de vente harmonisée (TVH) en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicables

Section III: Attestations (1 copie papier)

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ hn438 \end{array}$ 

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-133327

hn438W8482-133327

## PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 1. Procédures d'évaluation

a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

#### Critères d'évaluation

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

#### 1.1 Évaluation technique

#### 1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences <u>obligatoires</u> suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

- Attestations pour le Code de conduite Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire, comme précisé à la Partie 5;
- Conformité aux exigences techniques (description des articles 001 à 002 des pages 3 et 4 ci-incluse);
- Acceptation des modalités et conditions indiquées dans la demande de soumissions;
- Préparation de la présente invitation;

#### 1.2 Évaluation financière

Les **exigences obligatoires** suivantes seront prises en considération lors de l'évaluation des soumissions :

Conformité à la base d'établissement de prix;

Le prix total de la soumission sera déterminé en traitant les articles 001 à 002 des pages 3 et 4 de la manière suivante :

a. La somme du prix total de tous les articles (prix unitaire x quantité);

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-133327

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8482-133327

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

## 1.3 Attestation ou conditions préalables au contrat

Programme de contrats fédéraux, comme précisé à la Partie 5; La capacité financière, comme précisé à Partie 2, para. 1.1;

#### 2. Base de la sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable <u>la plus basse par article.</u>

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-133327

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier hn438W8482-133327

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires durant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

- 1. Attestations pour le Code de conduite Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire
- 1.1 Les soumissionnaires doivent fournir avec leur soumission, à la date de clôture de l'invitation à soumissionner:
  - a) la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire;
  - b) un formulaire de Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229)

http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/229-fra.html, dûment complété et signé, pour chacun des individus nommés dans la liste.

2. Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-133327

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8482-133327

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

 $\label{eq:weights} \mbox{Solicitation No. - N° de l'invitation} \\ W8482-133327/A$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-133327

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn438

File No. - N° du dossier hn438W8482-133327 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### 2.1 Programme de contrats fédéraux – Attestation

Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise :

#### Programme de contrats fédéraux – plus de 25 000 \$ et moins de 200 000 \$

Les fournisseurs qui sont assujettis au Programme de contrats fédéraux (PCF) et qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDCC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif à moins de 100 employés. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une soumission présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

Le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

a)	(	)	n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents et/ou temporaires, ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;
b)	(	)	n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;
c)	(	)	est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus à temps plein, ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus.
d)	(	)	n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro :
Des	rense	eigne	ements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC.
-	Si	gnai	ture — Date

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Client Net. No. - N de rei. du clie

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

## W8482-133327 hn438W8482-133327

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

#### 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens conformément aux exigences ci-incluses et dans les quantités indiquées aux pages 3 et 4.

#### 2.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

#### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des <u>Clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 3.1 Conditions générales

2010A (2012-07-16), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

Le paragraphe 9 du document 2010A, Conditions générales - biens (complexité moyenne) est modifié comme suit :

**Supprimer:** douze (12) mois

Insérer: vingt-quatre (24) mois

#### 3.2 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
C2801C	Cote de priorité – Entrepreneur canadien	2011-05-16

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-133327 hn438W8482-133327

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4. Durée du contrat

#### 4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

#### 5. Responsables

#### 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

# Marthe Tremblay Agent D'Approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction générale des approvisionnements Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers Division HN 7B3, Place du Portage, Phase III 11 rue Laurier Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone: (819) 956-3027 Télécopieur: (819) 953-4944

## Courriel: marthe.tremblay@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8482-133327/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

W8482-133327 hn438W8482-133327

#### 5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom: à compléter à l'adjudication du contrat Titre: à compléter à l'adjudication du contrat

Téléphone : (xxx) xxx-xxxx Télécopieur : (xxx) xxx-xxxx

Courriel: à compléter à l'adjudication du contrat

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

#### 5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

#### Renseignements généraux :

Nom: à compléter à l'adjudication du contrat Téléphone: à compléter à l'adjudication du contrat Télécopieur: à compléter à l'adjudication du contrat Courriel: à compléter à l'adjudication du contrat

#### Suivi de la livraison :

Nom: à compléter à l'adjudication du contrat Téléphone: à compléter à l'adjudication du contrat Télécopieur: à compléter à l'adjudication du contrat Courriel: à compléter à l'adjudication du contrat

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn438

File No. - N° du dossier hn438W8482-133327 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

6. Paiement

W8482-133327

#### 6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme précisé dans le contrat pour un coût de \$ \_\_\_\_\_\_ (insérer le montant à l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus, et la taxe sur les produits et services ou le taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

#### 6.2 Limite de prix

Clause du guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

#### 6.3 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2008-05-12
H1001C	Paiements multiples	2008-05-12

#### 7. Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Chaque facture doit être appuyée par :

2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

Solicitation No. - N° de l'invitation W8482-133327/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-133327

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn438

File No. - N° du dossier

hn438W8482-133327

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse pour attestation et a) paiement.

**DEPT OF NATIONAL DEFENCE** MARITIME FORCES ATLANTIC **ACCT PAYABLE SECTION BUILDING # D155, 3RD FLOOR** HALIFAX NS B3K 5X5

**DEPT OF NATIONAL DEFENCE BASE LOGISTIC OFFICER CFB ESQUIMALT** STN FORCES P.O. BOX 17000 **VICTORIA BC V9A 7N2** 

b) Un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante:

> Quartier général de la Défense nationale Immeuble Mgén George R. Pearkes 101, Promenade du Colonel By Ottawa (ON), K1A 0K2

Au soin de :DMARP 4-3-2-6.

Un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante: c)

> Travaux publics et services gouvernementaux Canada Division « HN » 7B3 Place du Portage, Phase III 11 rue Laurier Gatineau, QC K1A 0S5

Au soin de :Marthe Tremblay.

W 8482-13332 //A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-133327

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8482-133327

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### 8. Attestations

8.1 Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

#### 9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

#### 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

a)	les articles de la convention;		
b)	2010A (2012-07-16) Conditions générales - biens (complexité moyenne);		
c)	Énoncé des Besoins;		
d)	la soumission de l'entrepreneur en date du _	(inscrire la date de la soumission)	
(si la s	soumission a été clarifiée ou modifiée, insére	r au moment de l'attribution du contrat :	
« clari	fiée le » <i>ou</i> « , modifiée le	» et inscrire la ou les dates des clarifications	
ou mo	difications).		

#### 11. Contrat de défense

Clause du guide des CCUA A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

#### 12. Clauses du guide des CCUA

Référence	Section	Date
s de		
CCUA		
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité -	2010-08-16
	Exigences (CAQ C)	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier hn438W8482-133327 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-133327

#### 12.1 Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)

Tout matériau fourni pour les articles décrits dans le présent contrat résultant fera l'objet d'une vérification par le Canada. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code COF utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, le Canada pourra prendre les mesures décrites.

#### Le Canada pourra:

- a) résilier le marché pour défaut d'exécution relativement à l'article visé, retourner l'article à l'entrepreneur, à ses frais et risques, et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) le remboursement de tous les coûts de rachat et autres frais engagés par le Canada, notamment tous les coûts supplémentaires engagés pour faire avancer la production plus rapidement; ou
- b) garder l'article et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) un montant correspondant à la différence entre les frais engagés par l'entrepreneur relativement à cet article, établis par le Canada, et les coûts auxquels, de l'avis du Canada, l'entrepreneur aurait eu à faire face s'il avait obtenu et fourni un article identique à celui qui avait été demandé aux termes du marché.

#### 13. Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références	Section	Date
de CCUA		
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Etiquetage	2007-11-30
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30

#### 13.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

a) rendu droits acquittés (DDP) BFC Halifax NE, BFC Esquimalt CB selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-133327

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8482-133327

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### 13.2 Préparation de la livraison

(D3018C)

L'entrepreneur doit préparer l'(les)article(s) numéro(s) 001 et 002 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer l'(les)article(s) numéro(s) <u>001 et 002 à raison de 1 unités par paquet</u>.

#### 13.4 Expédition – Programmation

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

- a) 2B1 Dépôt d'approvisionnement des FC Esquimalt Esquimalt (Colombie-Britannique) Téléphone: 250-363-4963
- b) 7H1 Dépôt d'approvisionnement des FC Halifax Halifax (Nouvelle-Écosse) Téléphone: 902-427-1441